



**Secrétariat
des Corps
d'Inspection**

Thierry BABOEUF
IEN ET SBSSA

Lettre 2 21-22 NL

à


Affaire suivie par :
Thierry BABOEUF
IEN ET SBSSA
Tél : 05 57 57 38 19
Mél : thierry.baboeuf@ac-bordeaux.fr

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Bordeaux, le 8 avril 2022

Objet : Mise en œuvre du nouveau baccalauréat professionnel ASSP rentrée 2022 : ajustement des horaires de formation, répartition entre les enseignants de STMS et de Biotechnologies.


L'inspection générale vient de nous communiquer les préconisations concernant la répartition horaire des moyens octroyés (11 heures en seconde professionnelle) pour les 4 blocs de formation du Bac Pro ASSP. Chaque répartition est présentée dans les tableaux ci-dessous :



Volumes horaires

Bloc 1

Exemple de proposition pour 30 élèves (84 semaines)						
	Biotechnologies Santé Environnement			Sciences et Techniques Médico-Sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit	Horaire classe entière
Seconde (heure élève)				2,5	1,5	1
Seconde (heure prof)				4		
Première (heure élève)				2,5	1,5	1
Première (heure prof)				4		
Terminale (heure élève)				2,5	1,5	1
Terminale (heure prof)				4		



Exemple de proposition (30 élèves) – 84 semaines						
BLOC 2 225 Heures/cycle	Biotechnologies Santé Environnement			Sciences et Techniques Médico-Sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit*	Horaire classe entière
Seconde heures élève	1	1		2	2	
Secondes heures prof	2			4		
Première heures élève	1	1		1,5	1,5	
Première heures prof	2			3		
Terminale heures élève				2,5	2,5	
Terminale heures prof				5		
Cycle heures élèves	2	2		6	6	
Cycle heures profs	4			12		

Exemple de proposition (30 Élèves) – 84 semaines

Bloc 3 185h/cycle	Biotechnologie Santé Environnement			Sciences techniques médico-sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit	Horaire classe entière
Seconde heures élèves	1	1	0	2	2	0
Seconde heures prof	2			4		
Première heures élèves				2	2	0
Première heures prof				4		
Terminale heures élèves				1,5	1,5	
Terminale heures prof				3		
Cycle heures élèves	1	1	0	5,5	5,5	
Cycle heures profs	2			11		

Bloc 4 : volumes horaires

Exemple de proposition sur le cycle						
236 heures sur le cycle	Biotechnologies Santé Environnement			Sciences et Techniques Médico-Sociales		
	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit	Horaire classe entière	Horaire élève	Horaire groupe à effectif réduit	Horaire classe entière
Classe de seconde élève				2,5	1,5	1
Classe de seconde prof	0			4		
Classe de première élève	0,5	0	0,5	2	2	0
Classe de première prof	0,5			4		
Classe de terminale élève	1		1	2,5	2,5	0
Classe de terminale prof	1			5		

Tableau de synthèse :

Bac Pro ASSP 2022	Classe de seconde		Classe de première		Classe de terminale	
	BSE	STMS	BSE	STMS	BSE	STMS
Bloc 1	0	(1+1,5)	0	(1+1,5)	0	(1+1,5)
Bloc 2	(0+1)	(0+2)	(0+1)	(0+1,5)	0	(0+2,5)
Bloc 3	(0+1)	(0+2)	0	(0+2)	0	(0+1,5)
Bloc 4	0	(1+1,5)	(0,5+0)	(0+2)	(1+0)	(0+2,5)
Horaires élèves	2	9	1,5	8	1	9
Horaires professeurs	4	16	2,5	15	1	17

La préconisation que j'avais pu suggérer en janvier dernier, à savoir une répartition en seconde professionnelle : 6 heures d'enseignement pour le professeur de STMS et 5 heures pour le professeur de biotechnologies n'est pas possible au regard des préconisations ci-dessus et du contenu du référentiel.

Je suis bien conscient que des difficultés vont apparaître dans la gestion des postes en particulier pour les professeurs de Biotechnologies. Je vous invite à compléter au mieux les services de ces professeurs par les moyens octroyés dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

Néanmoins au regard des constats que j'ai pu effectuer dans cette académie, pour une équité de traitement des élèves et une uniformisation des fonctionnements des établissements, je souhaite que ces préconisations venant de l'inspection générale soient mises en place pour la rentrée 2022 en classe de seconde Bac Pro ASSP référentiel 2022.

Les préconisations précisent l'intervention de 3 professeurs par niveau de formation, pour la seconde : 2 professeurs de STMS (1 pour le bloc 1 et 2 (profil infirmière) ; 1 pour le Bloc 3 et 4) et un professeur de biotechnologies.

Le document d'accompagnement pédagogique a destination des équipes ne sera disponible que mi-mai, par conséquent j'accompagnerai les équipes au travers de réunions pédagogiques qu'à partir de cette période.

Je vous remercie de votre collaboration.

L'inspecteur de l'Éducation nationale
Chargé de l'Enseignement Technique



Thierry BABOEUF